

9. La phrase interrogative et la phrase impérative au discours rapporté

Pour transformer une phrase interrogative ou une phrase impérative du discours direct au discours indirect, des modifications sont à effectuer :

- ✓ Les guillemets (« »), les deux points (:), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) disparaissent.
- ✓ Les pronoms personnels et les adjectifs possessifs changent et prennent la forme de la personne à qui ils se rapportent.

1. Si la phrase à transformer au discours indirect est interrogative, on distingue entre deux cas :

A/ Pour l'interrogation totale, la subordonnée interrogative indirecte est introduite par l'adverbe interrogatif « si ». (L'interrogation est dite totale quand on peut y répondre par "oui" ou par "non").

Exemple :

Mon père me demande : { « Est-ce que tu as fait tes exercices ? »
« As-tu fait tes exercices ? »
« Tu as fait tes exercices ? »

↓

→ Mon père me demande si j'ai fait mes exercices.

B/ Pour l'interrogation partielle, la subordonnée interrogative indirecte est introduite par le même mot interrogatif qui a servi à poser la question. (L'interrogation est dite partielle quand on ne peut répondre ni par "oui" ni par "non").

Exemple :

Le père demande à sa petite fille : " Pourquoi pleures-tu ? "

↓

→ Le père demande à sa petite fille pourquoi elle pleure.

2. Si la phrase à transformer au discours indirect est **impérative**, le verbe conjugué à l'impératif devient **un infinitif précédé de la préposition « de »**.

Exemple :

Le père ordonne à son fils : « **Révis** tes leçons ! **Ne perds pas** ton temps à jouer ! »

→ Le père ordonne à son fils **de réviser** ses leçons et **de ne pas perdre** son temps à jouer.

3. Les temps verbaux changent également (**si le verbe introducteur est au passé**)

Lorsque le verbe introducteur est au passé, le temps des verbes change de la manière suivante :

| Discours direct | Discours indirect |
|---|--|
| <p>Présent</p> <p>Il m'a demandé : « Est-ce que tu travailles bien ? »</p> <p>↓</p> <p>Verbe introducteur au passé Présent</p> | <p>Imparfait</p> <p>Il m'a demandé si je travailleis bien.</p> <p>↓</p> <p>Imparfait</p> |
| <p>Passé composé</p> <p>Il m'a demandé : « As-tu révisé tes leçons ? »</p> <p>↓</p> <p>Passé composé</p> | <p>Plus que parfait</p> <p>Il m'a demandé si j'avais révisé mes leçons.</p> <p>↓</p> <p>Plus que parfait</p> |
| <p>Futur simple</p> <p>Il m'a demandé : « Quand arrivera-t-elle ? »</p> <p>↓</p> <p>Futur simple</p> | <p>Conditionnel présent</p> <p>Il m'a demandé quand elle arriverait.</p> <p>↓</p> <p>Cond.Présent</p> |

N.B : Le passé simple, le plus que parfait, le conditionnel et l'imparfait **ne changent pas** quand le verbe introducteur est au passé.